

## Diverses formes de partage présentes au quotidien au sein d'un groupe

---

---

Une des bases de la formation de ces différents groupes est le partage. Ce dernier est divers et propre à chaque groupe mais ces principales valeurs reposent sur la confiance, la mutualisation de services, la responsabilité collective et l'intérêt à l'autre. Pour s'organiser, les groupes sont en autogestion, c'est-à-dire qu'ensemble, ils doivent prendre des décisions pour l'habitat et la vie en collectivité. Il est en quelque sorte question de prendre le rôle du syndic obligatoire lors de l'élaboration de copropriété.<sup>32</sup>

Il s'agit alors, une fois le projet réalisé de conserver et faire perdurer les valeurs communes. Pour cela, il existe plusieurs moyens d'assurer leur pérennité et ce plus ou moins formellement. Il y a la planification de rencontres pour faire subsister les valeurs du groupe mais aussi des chartes et règlements qui définissent plus ou moins distinctement la vie en communauté et ses devoirs. De plus, au cours de la vie en collectivité d'autres formes de partages s'installent naturellement, ce qui amène à repenser les formes de partages initiales. Les habitants au cours du temps élargissent également leurs valeurs à leur entourage dont leur quartier.

---

<sup>32</sup> Bruno Parasote, *Autopromotion, Habitat groupé, écologie et liens sociaux, Comment construire collectivement un immeuble en ville ?*, Gap, Editions Yves Michel, 2011, p.212.

## **I. La planification de rencontres pour faire perdurer les valeurs communes**

L'habitat individuel ne requiert pas ce type de rencontres planifiées. Cependant, ici, il est primordial d'organiser des moments de rencontres au-delà de celles informelles. Il y a des réunions pour organiser la vie en collectivité et d'autres afin de développer les relations entre voisins. Chacune a son importance pour le bon déroulement de la vie au sein de l'habitat groupé et passer de l'individuel au collectif de façon sereine.

### **1. Des réunions pour prendre des décisions de groupe**

La vie en collectivité doit s'organiser et des assemblées générales sont présentes pour chacun des groupes afin d'échanger et prendre des décisions communes. En effet, en dehors des rencontres informelles, il est important de réunir tous les habitants ensemble pour avoir les avis de chacun sur différents sujets. Ainsi, pour les groupes installés depuis quelques années, il s'agit d'une réunion par mois, pour ceux plus récents celles-ci sont plus fréquentes car l'organisation du groupe demande encore à être établie.



**Figure 33 : Chaises communes dans la salle collective d'Habitat Différent, mars 2012, ACK**

En ce qui concerne les groupes dont l'habitat n'est pas encore créé comme pour les Graines Urbaines ou ceux qui sont en cours d'installations comme les Z'Ecobatisseurs, les rencontres formelles ont lieu régulièrement. Au stade de la réalisation des Graines Urbaines, les réunions sont l'occasion d'échanger sur les valeurs du groupe, les envies de chacun mais actuellement c'est principalement la recherche d'un terrain qui est au cœur des préoccupations. Les échanges permettent dans ce cas de faire avancer l'installation des membres dans le projet et de se rendre compte si chacun partage effectivement les mêmes valeurs. Pour les Z'Ecobatisseurs, les assemblées générales sont le moyen de formaliser les dernières mises au point avant et pour la vie en groupe.

Les groupes installés dans le temps comme celui de La Petite Maison ou d'Habitat Différent, se réunissent en assemblée générale afin de réfléchir sur l'habitat, sur ce qui pourrait être amélioré, modifié, etc. C'est également l'occasion d'échanger sur des projets et de faire des propositions. Afin d'organiser au mieux ces réunions, des ordres du jour sont préparés, dans lesquels figurent les principaux sujets qui seront abordés. Le groupe Habitat Différent à Angers dispose d'un blog sur lequel sont présentés les programmes des différentes assemblées générales et les comptes rendus associés par la suite. Dans le cas exposé ci-dessous, la réunion abordera quatre grands points pour l'organisation d'activités au sein de l'habitat groupé et la végétalisation d'un mur. Ce dernier fait donc ressortir les thèmes principaux qui sont présents pour souder et améliorer le cadre de vie de l'habitat groupé.



Figure 34 : Ordre du jour de la réunion mensuelle de mai 2012 à Habitat Différent, capture écran du blog : <http://hd49.wordpress.com>

La salle commune est alors l'endroit où se déroulent ces réunions, ces dernières sont généralement suivies d'un apéritif ou repas commun ce qui permet d'établir des échanges plus amicaux.

Dans chacun des cas, les assemblées générales sont également le lieu et le moment où chacun partage ses ressentis et indique ce qui lui convient ou non. Pour l'ensemble des groupes étudiés, il ne s'agit pas lors de prises de décisions de vote à la majorité mais au consensus. Ainsi, lorsque des avis sont divergents, aucun arrêt ne peut être pris. Les différentes réunions sont donc également présentes pour échanger sur les points de discordance.

En plus des assemblées générales, d'autres rencontres, moins formelles, peuvent avoir lieu lorsque des décisions rapides doivent être prises. C'est le cas pour le partage des espaces communs, lorsque ceux-ci doivent être utilisés individuellement. D'autres réunions sont notamment l'occasion de discuter de façon générale sur l'habitat groupé. Il est par exemple courant que d'autres groupes en constitution rendent visite à d'autres déjà installés. Tous les membres du groupe donnent leur accord pour leur venue.

## 2. Des rencontres programmées pour le bien du groupe

Il y a en plus des réunions pour organiser l'habitat groupé, des rencontres qui permettent de créer et renforcer les liens amicaux entre les habitants. Pour cela, il y a des rendez-vous annuels, mensuels et quotidiens selon les groupes. Le groupe des Z'Ecobatisseurs est relativement récent et les derniers emménagements se sont faits début 2012, les rencontres programmées sont pour le moment présentes afin de concevoir les dernières installations nécessaires. En effet, il s'agit de week-ends jardinage et de temps pour construire et aménager la maison commune.



Figure 35 : Potager des habitants d'Habitat Différent, mars 2012, CD

En ce qui concerne les groupes plus installées dans le temps, comme ceux de La Petite Maison et d'Habitat Différent, de multiples rencontres sont organisées afin que les habitants puissent échanger. Celles-ci diffèrent cependant, peut-être par la taille des groupes, quatre familles pour le premier et une vingtaine pour le second. A La Petite Maison, sont organisées des rencontres mensuelles autour d'un repas afin d'échanger entre voisins. A Habitat Différent, il y a ces repas mensuels mais en plus, il y a des rencontres autour de travaux communs, comme des week-ends jardinages qui permettent l'entretien des potagers, des réalisations collectives comme une terrasse et un terrain de pétanque, etc. Ainsi, en alliant travail et contact, l'habitat groupé élargit sa communication entre habitant et améliore son espace de vie.



Figure 36 : Terrasse construite par les habitants d'Habitat Différent, mars 2012, CD



Figure 37 : Terrain de pétanque construit par les habitants d'Habitat Différent, mars 2012, CD

Au-delà de ces travaux, d'autres rassemblements sont organisés à Angers, il y a notamment régulièrement des animations au sein du groupe. Ces dernières s'étendent de l'amusement à des caractères plus sérieux. En effet, des chanteurs, conteurs, etc., viennent divertir les habitants qui les ont contactés mais parfois ce sont même des personnalités politiques qui sont demandées afin de pouvoir échanger sur divers thèmes dont celui de l'habitat groupé. Dans ces différents cas, ce sont les habitants qui proposent les venues de personnes extérieures pour passer un bon moment ou s'instruire et en faire profiter leurs voisins. De plus, Habitat Différent organise annuellement une grande fête au sein de ses locaux pour réunir les habitants entre eux et faire rencontrer leurs amis respectifs. Lors de cette réunion, chaque foyer peut inviter une dizaine de personnes à participer. Des artistes sont alors conviés et durant une soirée les habitants partagent de bons moments ensemble.



**Figure 38 : Festivité entre habitants d'Habitat Différents, blog du groupe : <http://hd49.wordpress.com>**

Contrairement à l'habitat traditionnel, des organisations d'événements permettent les rencontres en voisins. Pour cela, il faut avoir la volonté d'échanger avec ces derniers. Une personne qui ne souhaiterait pas être en relation avec son voisinage serait donc sans doute perturbé par ces diverses organisations.

## II. Une organisation définie au sein de chartes et règlements

Afin d'assurer la bonne organisation et gestion de la vie en collectivité, il a fallu en plus des accords verbaux, formaliser quelques points afin de s'assurer que tous les habitants partagent en effet, les mêmes intentions en intégrant les groupes. C'est pourquoi, des chartes et des règlements sont présents dans chaque groupe mais également des accords pour gérer les espaces communs.

### 1. Des règles et principes de vie au sein de documents

Les chartes sont des documents, que les groupes ont constitué peu après leur formation afin d'établir le cadre de leur futur habitat. Celles-ci sont utiles pour les habitants présents à la constitution du groupe afin de garantir qu'ils partageront les mêmes idées et envies que leurs futurs voisins. Mais elles sont également nécessaires sur le long terme, pour pérenniser les valeurs dans le temps et les garder présentes dans les esprits, notamment lorsque de nouveaux membres rejoignent le groupe initiateur du projet. En effet, il est important que toute personne qui accède à un logement au sein de l'habitat groupé soit consciente, même quelques années après, de quelles sont les valeurs du groupe et qu'elle s'assure qu'elle les partage également.

On distingue alors deux types de documents que sont les règlements et les chartes. Lorsqu'ils sont disponibles, ceux-ci sont en annexe. Le premier est un « Ensemble des mesures auxquelles sont soumis les membres d'une société, d'un groupe, etc. »<sup>33</sup> alors que le deuxième est un « Écrit solennel qui était destiné à consigner des droits ou à régler des intérêts. »<sup>34</sup>. Ainsi le règlement est un document contractuel, défini et approuvé par le groupe alors que la charte ne l'est pas, elle définit des principes et ne s'impose pas.

A La Petite Maison, c'est dès le premier mois que la charte a été établie, bien que le groupe ait évolué entre cette période et celle des emménagements. Il en est par ailleurs de même pour les Graines Urbaines, qui disposent également d'une charte bien que l'habitat ne soit pas encore conçu. L'intérêt de la charte est donc de définir de grands principes. L'écrit a alors une valeur pour le groupe même si juridiquement elle n'est pas reconnue. Un des habitants de La Petite Maison précise d'ailleurs que « ce n'est pas forcément le texte [qui est important], c'est le fait de se dire effectivement, par rapport à un logement ordinaire, on a une intention de bienveillance et l'intention, c'est l'autorisation de se redire ce qu'on en pense ».

La charte est divisée en trois parties principales qui sont progressives les unes par rapport aux autres, ce sont les idées, les buts et les moyens. Elle est très claire et donne directement les grands points forts de l'engagement au sein du groupe.

---

<sup>33</sup>. Définition du nom « règlement » - Dictionnaire Larousse 2012, disponible en ligne sur [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr) (date d'accès : 28 avril 2012).

<sup>34</sup>. Définition du nom « charte » - Dictionnaire Larousse 2012, disponible en ligne sur [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr) (date d'accès : 28 avril 2012).

La charte des Graines Urbaines, s'organise quant à elle différemment, c'est à travers des thématiques que sont l'économie, le social et l'environnemental que les principes de vie au sein du futur habitat groupé sont développés.

Le règlement quant à lui, correspond à celui d'une copropriété classique. Dans le cas d'Habitat Différent, il est décomposé en un rappel du fonctionnement du collectif, une définition des espaces communs et de règles d'entretiens et plus innovants, d'un règlement sur l'accueil de nouveaux habitants et un dernier sur les animations au sein de l'habitat. Dans ce cadre, les espaces partagés et leur utilisation sont définis un à un. L'objectif est davantage de fixer des règles pour éviter d'éventuels conflits dans le groupe sur des divergences que de contrôler le bon respect au quotidien. En ce qui concerne l'accueil de nouveaux habitants il s'agit là d'une règle stricte qui impose pour la venue d'une nouvelle famille un système de cooptation. Ainsi, suite à des entretiens avec l'ensemble des familles, chacune donne son opinion et l'autorisation est faite uniquement si tout le monde est d'accord. Dans ce cadre, le règlement et son respect sont primordiaux.

A Habitat Différent, il existe également une charte pour l'utilisation de la salle ado. Celle-ci ne s'adresse donc qu'aux enfants et leur indique les règles qu'ils ont à suivre lorsqu'ils utilisent cette pièce. Ainsi, même les plus jeunes sont conscients des règles et valeurs qui sont à respecter.

Ces documents sont de façon générale la force du groupe car les différentes valeurs y sont présentes. Ils permettent de garantir à la fois l'intimité et la vie en collectivité, en s'autorisant à donner un avis sur tout. En plus de charte ou règlement, le système de consensus au sein des groupes permet à chacun de s'exprimer et de prendre une décision qu'une fois toutes les personnes du groupe accordées sur le sujet.

## **2. Une gestion des espaces partagés planifiée**

Ce mode d'habiter implique le partage, afin de réunir les conditions nécessaires à la pérennisation de la bonne ambiance entre les membres du groupe, certaines règles méritent d'être établies. La gestion des espaces partagés est alors primordiale. Il s'agit à la fois d'une gérance commune quant à leur entretien et à leur utilisation.

Dans un premier temps il faut traiter des questions administratives telles que les assurances, les factures liées à l'eau, l'électricité, etc. Pour cela, ce sont les statuts de chaque habitat groupé qui définissent le mode de gestion. Il y a des systèmes de copropriété comme par exemple à La Petite Maison ou prochainement aux Z'Ecobatisseurs et d'autres sous forme d'association comme à Habitat Différent.

« En ce qui concerne la copropriété des immeubles, la collectivité des copropriétaires est constituée en un syndicat qui a la personnalité civile. Le syndicat a pour objet la conservation de



l'immeuble et l'administration des parties communes. Cette compétence est restrictive. »<sup>35</sup> C'est le syndic élu par les membres du groupe qui définit les habitants qui gèrent ces compétences administratives.

Pour le groupe Habitat Différent, le statut est différent, il s'agit d'une association d'habitants puisque ces derniers sont locataires d'un bailleur social. Cette organisation est alors en charge de la gestion des espaces partagés et de la vie du groupe. Elle est composée d'habitants qui se réunissent tous les mois lors de l'assemblée générale. Bien que les habitants aient eu la possibilité pour certains, d'acheter leur logement au bailleur social, sept logements sur les dix-sept, ils ne sont pas propriétaires des murs de leur logement qui restent la propriété du Toit Angevin. Une association des copropriétaires a alors été créée et cette dernière fait appel à un syndic extérieur qu'il leur faut financer.

Au-delà de ces organisations très formelles, il y a l'organisation pour l'occupation des espaces partagés à usage individuel. Il s'agit principalement des studios et salles communes qui font l'objet d'une planification précise. Pour s'assurer que les lieux ne seront pas occupés par plusieurs familles au même moment, les groupes de la Petite Maison et d'Habitat Différent ont installé des calendriers dans les salles communes. Il y en a deux, un pour l'occupation de la salle commune et l'autre pour le studio. Chaque habitant inscrit son nom lorsqu'il souhaite profiter d'un des espaces. Si plusieurs personnes souhaitent disposer du même espace au même moment, ils en discutent entre eux et des solutions sont toujours trouvées entre les parties. A titre individuel, les studios sont principalement utilisés pour accueillir de la famille ou des amis et la salle commune pour organiser des réunions ou fêtes de familles.



Figure 39 : Calendrier pour l'occupation de la salle commune à Habitat Différent, mars 2012, CD

<sup>35</sup>. Définition de la notion de copropriété - Serge Braudo, Dictionnaire du Droit privé, disponible en ligne sur [www.dictionnaire-juridique.com/definition/copropriete.php](http://www.dictionnaire-juridique.com/definition/copropriete.php), (date d'accès : avril 2012).



Figure 40 : Calendrier pour l'occupation du studio à Habitat Différent, mars 2012, CD

Les espaces communs sont présents pour les personnes qui occupent l'habitat groupé. Cependant, certains de part leurs engagements dans des associations sont amenés à utiliser les lieux pour des personnes extérieures. Les cas sont divers, par exemple, à La Petite Maison, des habitants sont engagés dans des actions humanitaires et accueillent parfois des personnes qui sont en manque de logement ou autre. Dans ce cas, ils se doivent de consulter les autres membres du groupe afin de s'assurer qu'au-delà de la non occupation du studio, ils sont prêts à accueillir ce type de personnes. Dans ce même groupe, les associations étant très présentes, la salle commune est régulièrement utilisée pour des réunions. En effet, ces espaces sont également l'opportunité de proposer un lieu confortable pour partager et ce même avec des personnes extérieures. Dans ce cas, la salle commune est réservée. Mais pour ces deux exemples, la priorité d'occupation des espaces communs est faite aux familles qui vivent dans l'habitat groupé. L'organisation est globalement semblable à Habitat Différent.

Ainsi, le partage d'espaces, notion nouvelle pour certains habitants nécessite d'instaurer de petites règles d'organisation afin de s'assurer du bon déroulement des occupations collectives et individuelles. Il y a certes la gestion administrative des espaces communs mais il y a également la planification des utilisations.

### **III. Au cours du temps, les voisins apprennent à se connaître et d'autres formes de partages s'installent**

Selon les groupes, les membres se connaissaient plus ou moins avant de s'unir autour du mode de vie de l'habitat groupé. Les motivations à rejoindre un tel projet étaient différentes mais quelques soient les cas, les personnes sont amenées à côtoyer leurs voisins plus fréquemment que dans un habitat dit classique. Ainsi, des relations supplémentaires se mettent en place entre voisins mais également des envies communes qui se traduisent sous diverses formes.

#### **1. Des liens sociaux qui se développent**

Les habitants qui ont joint ou rejoint des groupes au sein d'habitats groupés partagent des valeurs communes. Celles-ci sont connues lors d'échanges entre les personnes mais aussi au sein des chartes de groupe. L'établissement de bonnes relations entre chacun est donc a priori plutôt assuré. Les affirmations tirées ici sont principalement extraites de témoignages de groupes installés au sein d'un habitat groupé depuis plusieurs années, c'est-à-dire La Petite maison et Habitat Différent.

C'est au cours de rencontres plus ou moins formelles que des affinités entre habitants vont davantage se développer. Les différentes réunions mensuelles, en assemblée générale ou autour d'un repas sont l'occasion de rassembler tous les habitants et d'échanger sur l'habitat groupé mais aussi sur leur vie personnelle. De véritables liens peuvent se créer entre les habitants. Les relations entre chacun sont a priori très cordiales. Lors des visites de terrains, la bonne humeur des habitants était toujours présente, avec beaucoup d'humour, les affinités se sont réellement faites ressentir. Certes, l'ensemble des habitants n'était pas présent mais chacun s'accordait à dire que l'ambiance au sein du groupe était bonne et que personne n'était exclu. Aucune remarque négative qui laisserait penser à des conflits n'a été soulevée.

De plus, chacun se préoccupe de l'autre à savoir de comment il va. Ainsi, il a été constaté que les habitants partagent leurs joies et leurs peines. Dans les groupes de La Petite Maison et d'Habitat Différent, plusieurs personnes ont été malades et à chaque fois, les voisins les ont soutenus et accompagnés, eux et leur famille. Un véritable esprit de solidarité et d'intérêt à l'autre s'est donc établi entre les membres.

Au-delà des réunions, les enfants sont un moyen informel de créer du lien. En effet, ils ont permis de rapprocher des familles, notamment en se rendant des services de garde ou de conduite à l'école. Mais en plus des opportunités de créer du lien avec les voisins de l'habitat groupé, ils permettent également d'en créer avec des personnes présentes dans le quartier. Ainsi, par ce biais mais également l'implication des membres dans la vie du quartier, les habitants ont pu tisser des liens et des amitiés avec des personnes extérieures. Il n'y a pas seulement des personnes du quartier avec qui les habitants ont pu avoir des contacts mais également l'ensemble des amis ou connaissances des habitants qui ont été réunies dans l'habitat groupé pour des réunions festives ou des associations. Ainsi, une vraie ouverture sur l'extérieur est possible.

Pour certains, ce sont de véritables amitiés qui se sont installées. En plus des repas mensuels, des familles se fréquentent très régulièrement pour partager des moments ensemble. Il s'agit alors de repas informels, pour d'autres de partage d'activités sportives comme la randonnée. Certaines personnes, ayant de telles affinités, partagent même leurs vacances en partant ensemble.

Au sein de l'habitat groupé il est donc possible en plus de partager des espaces, des biens, de partager des relations humaines. Dans certains cas ce sont de véritables liens qui se créent.

## 2. Des envies communes qui se mettent en place

Le fait d'habiter et de partager un lieu à plusieurs est un effet moteur de changement et d'évolutions constantes. De part le nombre d'habitants, leurs expériences respectives et leurs connaissances, de nombreuses propositions pour améliorer leur habitat et progresser dans le temps, en fonction de leurs valeurs, sont rendues plus aisées. Celles-ci sont de divers ordres, il y a des propositions qui concernent les espaces partagés et notamment leur utilisation mais il y a également une prise en compte de son environnement de vie et où des améliorations peuvent être apportées.

En ce qui concerne les espaces communs, selon les besoin et envies de chacun, certains espaces sont amenés à changer de fonction. En effet, si des espaces sont inoccupés, ils peuvent être revus pour que les habitants puissent réellement en profiter. C'est le cas à Habitat Différent, réalisé il y a vingt-cinq ans et où plusieurs modifications ont été apportées afin d'augmenter la fréquentation de certains espaces. D'abord il y a les garages, alors qu'ils étaient destinés à accueillir des voitures personnelles, ceux-ci ont été mutualisés et mis à profit de la réalisation d'une salle commune, d'une cave, d'un atelier, etc. Ainsi, par cet engouement commun la fonction première qui avait été attribuée par le bailleur social a été revue. Au cours du temps, d'autres espaces ont évolué, par exemple une salle de fitness a remplacé une salle de réunion inoccupée depuis plusieurs années. Prochainement, il pourrait s'agir de revoir la salle pour ados, qui est actuellement inutilisée puisqu'il n'y a pas d'enfant scolarisé au collège mais aussi à cause de problèmes passés qui remettent en question l'intérêt de cette pièce. Pour le groupe plus récent, des Z'Ecobatisseurs, les espaces communs n'étant par encore terminés et donc n'ayant pas encore été utilisés et partagés, des idées quant à des vocations qui pourraient être données à ces espaces sont laissées en suspens. En effet, parfois des envies communes peuvent survenir sans pour autant être approuvées par tous car certaines personnes préfèrent se laisser le temps de l'installation et l'établissement de rapports humains avant de partager de nouveaux espaces. C'est notamment le cas de la buanderie, que certains apprécieraient mais que d'autres appréhendent encore à l'usage.

Au-delà de la fonction des espaces communs, des modifications peuvent être apportées à l'habitat groupé alors que seules, les personnes n'auraient peut être pas franchi le pas, et ce principalement pour des raisons financières. A titre d'exemple, à La Petite Maison des panneaux solaires ont récemment été installés et ce pour l'ensemble des logements. A d'autres échelles, qui pour le moment ne paraissent pas réalisables, d'autres idées émergent de la vie en collectivité. En effet, des membres du groupe de La Petite maison et d'Habitat Différent ont réfléchi à la mise en commun de voiture plutôt que chacun ait la sienne. Dans ce dernier cas, ils se heurtent à des difficultés puisque cela est rarement demandé à des concessionnaires automobiles et que ce qu'ils

souhaitent eux c'est en vendre le plus possible. Il en est de même de l'accès à internet, des habitants de ces deux groupes sont en réflexion quant à la possibilité de devenir leur propre fournisseur d'accès à internet. Ceci éviterait ainsi que chacun dispose de son propre réseau individuel et donc de son abonnement. Pour ces groupes, ancrés dans des habitats groupés qui ont déjà vécu, les ambitions sont parfois importantes mais cependant, avant de ne modifier quoique ce soit, il est obligatoire de s'assurer que l'ensemble des habitants adhèrent aux mêmes idées.

Ainsi, la vie en collectivité permet à la fois de faire émerger de nouvelles idées, de part le partage de connaissances et d'envies mais également de créer de nouvelles formes de partage.

En se regroupant, les habitants partagent des valeurs qu'il est nécessaire de faire perdurer dans le temps. Pour cela différents moyens existent. Il y a d'abord cela sous la forme d'échanges, lors de rencontres plus ou moins formelles. Les rencontres organisées en assemblée générale ont lieu pour quasiment tous les groupes une fois par mois afin de prendre des décisions communes et s'assurer que tout le monde est toujours dans le même état d'esprit. Les rencontres plus informelles sont celles qui se font au quotidien, lorsque les habitants se croisent mais également lors de repas ou de festivités.

Par ailleurs, la présence de diverses formes de partage au quotidien nécessite d'établir des organisations, elles aussi plus ou moins formelles. Il y a des chartes et des règlements qui sont présents pour rappeler les règles de vie en collectivité. Ces dernières reposent sur des valeurs communes au groupe et qu'il est nécessaire de mettre par écrit, afin qu'au cours du temps personne ne s'en écarte. Les valeurs étant principalement tournées vers la solidarité, l'entraide et le respect de la famille. Les règlements insistent davantage sur l'utilisation des espaces et le respect de ces règles. Mais la présence notamment de calendriers afin de définir par qui l'occupation d'un espace commun aura lieu est également une façon de pérenniser les bonnes relations entre voisins.

La nécessaire mise en place de ces documents peut être vue comme une contrainte, un cadre dans lequel il faut évoluer, et ce même au sein de sa vie personnelle et de son habitat. Les personnes qui ont choisi cela ne considèrent pas ces règles comme des obligations mais davantage comme l'assurance d'une vie en collectivité harmonieuse, elles ne sont présentes qu'en cas de problèmes éventuels. Cependant les personnes habituées à organiser elles mêmes leur mode de vie peuvent craindre de se voir imposer des contraintes qui sont contrairement à leur intérêt. Les gens habitués à un syndicat de copropriété et qui vivent déjà dans un habitat collectif à l'inverse peuvent y voir le moyen de s'impliquer davantage et de faire des choix au-delà de toute institution.

Au cours du temps et malgré la mise en place de ces quelques cadres, de nouvelles formes de partage se présentent aux habitants. Ce sont des liens sociaux avec les habitants du groupe mais également de l'extérieur qui se développent et des amitiés qui se créent. D'autres partages émanent de propositions et d'ambitions pour l'habitat, qui ne seraient sans doute pas applicables pour un habitat individuel. L'habitat groupé est un moyen de connaître son voisinage et d'échanger avec celui-ci, cependant ce n'est pas une volonté de tous. Certaines personnes sont très solitaires ou recentrées sur elles-mêmes. C'est pourquoi c'est un mode de vie qui ne peut pas s'imposer mais qui se choisit.

Les habitants qui ont fait le choix de rejoindre un projet d'habitat groupé, ont à la fois un cadre qui définit des règles, et des possibilités de se tourner vers les personnes alentour, permettant ainsi de développer divers échanges.